

Bretagne, Finistère, Carhaix-Plouguer

14ter avenue du Général de Gaulle, parcelle AM.495

par

Gaétan Le Cloirec



Inrap Grand Ouest,
mars 2023

Bretagne, Finistère, Carhaix-Plouguer

14ter avenue du Général de Gaulle, parcelle AM.495

par

Gaétan Le Cloirec

avec la collaboration de

Philippe Cocherel

Stéphane Jean

Françoise Labaune-Jean

Vincent Pommier

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné

mars 2023

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports par le SRA Bretagne a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

1 - les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective.

2 - toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport).

3 - la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :
DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>
Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique
Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots-clefs des thesaurus
9	Intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
13	Arrêté de prescription
20	Projet scientifique d'intervention
22	Arrêté de désignation

Résultats

27	1. Le cadre de l'opération
27	1.1 Le contexte administratif
27	1.2 Le contexte géographique
29	1.3 Le contexte archéologique
32	1.4 Méthodologie et problématiques du diagnostic archéologique
33	2. Observations
33	2.1 Sondage 1
36	2.2 Sondage 2
39	3. Conclusion
40	Bibliographie
40	Table des illustrations

Inventaires techniques

43 **1. Inventaire des unités stratigraphiques**

43 **2. Inventaire des photographies**



**I. Données
administratives,
techniques et
scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Finistère (29)

Commune
Carhaix-Plouguer

Adresse ou lieu-dit
14ter avenue du Général de
Gaulle

Codes

code INSEE
29024

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93

x : 213365
y : 6817612
z : 109-111 m NGF

Références cadastrales

Commune
Carhaix-Plouguer

Année
—

section(s)
AM

parcelle(s)
495

Propriétaire du terrain

M. et Mme Pierre et Marie-Josée
Lescoat

Pétitionnaire

M. et Mme Pierre et Marie-Josée
Lescoat

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Intégré au zonage archéologique
sensible

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2022-122

Numéro de l'opération
D141408

Numéro de l'arrêté de désignation
2022-324

Nature de l'aménagement

projet de construction d'une
maison d'habitation

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Gaétan Le Cloirec, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

10 janvier 2023

Surface diagnostiquée

Surface de l'emprise maximale prescrite
435 m²

Surface des sondages
52 m², soit 12 % de la surface
prescrite

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle
- Indéterminée**

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Souterrain

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- 1 Céramique
- Macro-restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Macro-outillage

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Carpologie
- Anthracologie
- Pétrographie
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Conservateur régional adjoint	Prescription et contrôle scientifique
Elena Paillet, SRA	Conservatrice du patrimoine	Contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Gaétan Le Cloirec, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Elena Paillet, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Élodie Craspay, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Olivier Bréhélin, Inrap	Contrôleur de gestion	Suivi budgétaire et financier
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Mise en place et suivi de l'opération
Jean-Claude Durand, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Préparation des DICT
Isabelle Giron-Audeout, Inrap	Ingénieure sécurité	Suivi de l'opération

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire	Entreprise de terrassement	Ouverture des tranchées de sondages

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Gaétan Le Cloirec, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique
Philippe Cocherel, Inrap	Technicien de recherche archéologique	Fouille, relevés, enregistrement
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Levés topographiques

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Gaétan Le Cloirec, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Rédaction du rapport, DAO
Stéphane Jean, Inrap	Dessinateur-infographe	PAO
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Réalisation du plan topographique

Notice scientifique

Une intervention a été prescrite par le Service régional de l'archéologie sur la parcelle AM.495 du cadastre de Carhaix-Plouguer (29) dans le cadre d'une demande anticipée de diagnostic. L'opération, confiée à l'Inrap, a été réalisée le 10 janvier 2023 par deux archéologues assistés d'un topographe. Elle se justifiait par la localisation du terrain en périphérie orientale de *Vorgium*, chef-lieu des Osismes à l'époque romaine. Cette situation est d'ailleurs prise en compte par une protection particulière au titre de l'archéologie dans le cadre du Plan local d'urbanisme de la commune.

Deux tranchées parallèles et espacées de 8,80 m ont été ouvertes dans le sens nord-sud de manière à évaluer au mieux l'emprise de 435 m² concernée par la prescription. Le substrat a été mis au jour à une profondeur moyenne de 70 cm dans le sondage occidental et de 1,40 m dans l'autre. Dans les deux cas, la couche supérieure, épaisse d'une quarantaine de centimètres, se compose de terre végétale brune contenant des éléments en fer, en verre ainsi que des fragments d'ardoises. Elle surmonte une couche charbonneuse de 5 à 10 cm d'épaisseur qui est plus présente dans le sondage oriental. L'ensemble paraît correspondre à un apport relativement récent qui explique la surélévation du terrain par rapport aux parcelles voisines.

Trois structures ont seulement été mises au jour au niveau du substrat. Les plus évidentes correspondent à deux tronçons de fossés orientés est-ouest apparus dans le sondage oriental. Séparés de 2,60 m, ces creusements présentent un même profil semi-circulaire d'une trentaine de centimètres de profondeur pour des largeurs de 80 cm et 1 m. Les deux sont comblés de terre limoneuse grisâtre contenant des pierres de schiste, des fragments de terre cuite architecturale et quelques coquilles d'huîtres. Il faut noter que ce remblai semble avoir été piétiné pour le plus septentrional des deux fossés. Le seul tesson retrouvé indique un abandon qui ne peut être antérieur à la seconde moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. La troisième structure, repérée dans le sondage ouest, pourrait correspondre à un fond de fosse ou de chablis.

La nature particulière du substrat schisteux, qui se délite en plaques ou se compose d'amas de pierres, mérite enfin d'être soulignée car ce type de matériau est celui qu'on retrouve dans les soubassements des murs et des chaussées antiques. Par conséquent, des traces d'une exploitation ne serait pas surprenantes dans le secteur même si aucun témoignage de la sorte n'a été identifié sur la parcelle AM.495.

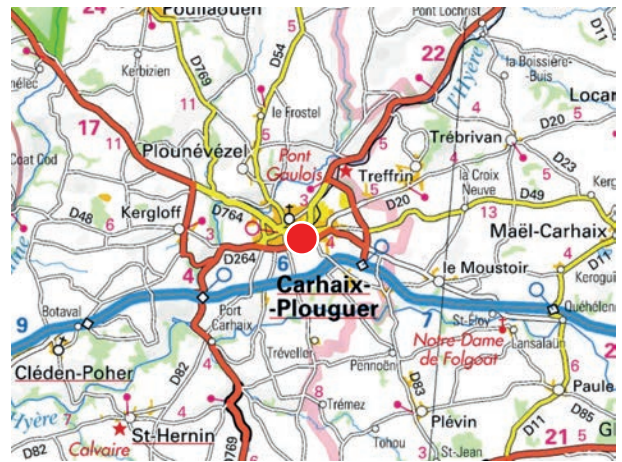
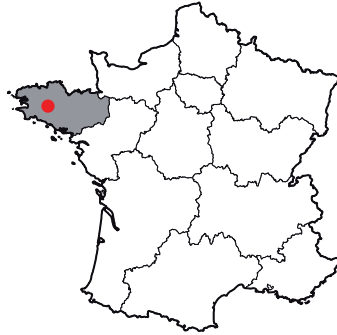
État du site

Tous les sondages ont été rebouchés à la fin du diagnostic.

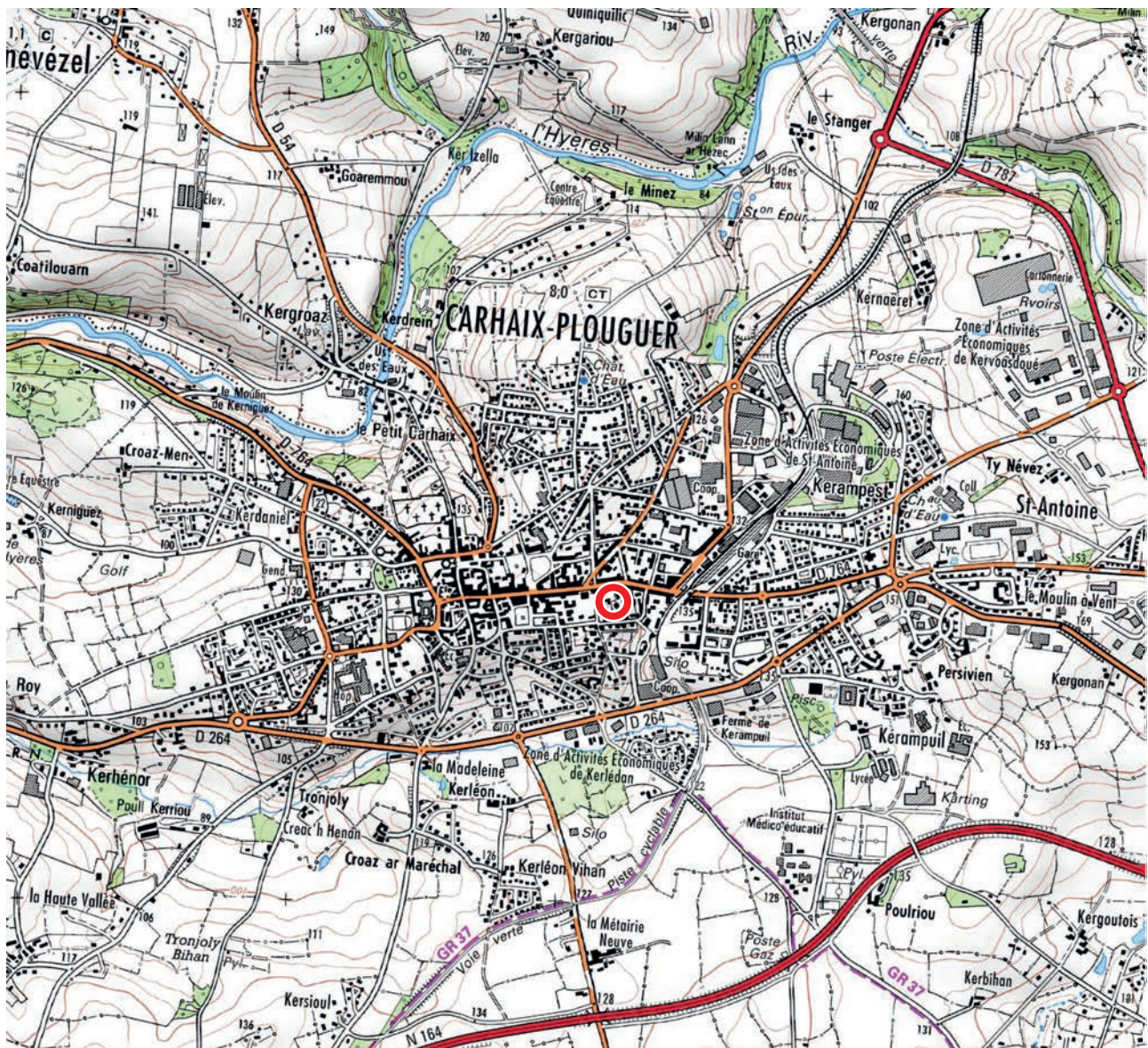
Localisation de l'opération


Bretagne,
Finistère,
Carhaix-Plouguer,
14ter avenue du Général de
Gaulle

x : 213365
y : 6817612
(Lambert 93)
z : 109-111 m NGF



0 10 km



 localisation du diagnostic archéologique.

0 1 km



emprise du diagnostic archéologique.

0 100
mètres

Arrêté de prescription



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Eléna PAILLET
Poste : 02 99 84 59 00
elena.paillet@culture.gouv.fr
Réf. : 2022/EP/VC/140

**Direction Régionale
des Affaires Culturelles**

Rennes, le 6 avril 2022

Le Conservateur régional de l'archéologie
à

Département du Finistère
Conservation départementale du patrimoine
Centre départemental d'archéologie
16 route de Térénez
29590 LE FAOU

Objet : prescription de diagnostic archéologique

Réf : **CARHAIX-PLOUGUER (29)**

14ter avenue du Général de Gaulle

PJ : arrêté n° 2022-122

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Conformément à l'article R.523-26 du code du patrimoine, vous disposez de quatorze jours à compter de la réception du présent arrêté pour faire connaître votre décision de réaliser le diagnostic. A défaut de notification de votre décision avant l'expiration de ce délai, vous serez réputé avoir renoncé à le réaliser.

Pour le Préfet de la région Bretagne

et par subdélégation,

l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2022-122 du 6 avril 2022

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2022-122 portant prescription de diagnostic archéologique

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande anticipée de prescription archéologique préventive en date du 2 mars 2022 présenté par M. et Mme LESCOAT Pierre et Marie-Josée, relatif au projet de construction d'une maison individuelle sur un terrain situé 14ter avenue du Général de Gaulle, à Carhaix-Plouguer, reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie le 2 mars 2022 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, l'emprise du projet se situe dans une zone de forte densité de vestiges attribués à l'antiquité.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère

Commune : CARHAIX-PLOUGUER
Lieu-dit : 14 ter avenue du Général de Gaulle
Cadastre : section : AM parcelles : 495

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 435 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

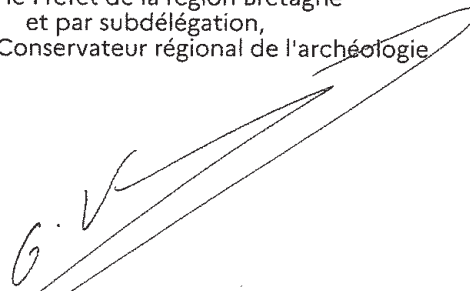
Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. et Mme LESCOAT Pierre et Marie-Josée, La Limite, 22340 Le Moustoir, à la Mission archéologique du département du Finistère et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 6 avril 2022

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :

M. et Mme LESCOAT Pierre et Marie-Josée, La Limite, 22340 Le Moustoir
Mission archéologique du département du Finistère
INRAP

Copie :

Commune de Carhaix-Plouguer



**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2022-122
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne
département :	Finistère
commune :	CARHAIX-PLOUGUER
lieu-dit :	14Ter avenue du Général de Gaulle
cadastre : section :	AM parcelles : 495
pétitionnaires :	M. et Mme LESCOAT Pierre et Marie-Josée

Emprise du diagnostic archéologique : 435 m²

Objectifs :

Le diagnostic doit permettre de détecter et caractériser les vestiges en documentant notamment leur emprise, leur nature, leur état de conservation, leur profondeur d'enfouissement, leur attribution chronologique et leur contexte environnemental. Ceci doit être précisé pour chaque phase d'occupation repérée.

En raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique.

Ils sont situés dans un secteur qui a démontré, au cours d'opérations de fouilles et lors de diagnostics, la présence marquée de vestiges archéologiques antiques (Boulanger, 2007 ; Baudouin, 2018 ; Le Cloirec, 2020). Le projet s'inscrit en effet dans un espace fortement marqué par l'implantation de la ville antique de Carhaix-Vorgium, notamment par le tracé viaire de son centre mais aussi par de nombreuses formes d'aménagements : organisation parcellaire, réseaux de canalisations, espaces funéraires, puits, éléments bâtis variés. Les témoignages des différentes cultures matérielles en circulation à la période antique peuvent également y être très présents (Le Cloirec, 2004).

Ces éléments conduisent ainsi à envisager la présence possible de traces d'occupation de ces périodes sur la parcelle concernée.

Principes méthodologiques :

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées organisées de façon pertinente à la pelle mécanique munie d'un godet lisse. Les tranchées seront réalisées par passes successives y compris dans les recouvrements quaternaires.

Si des vestiges organisés sont détectés durant cette phase, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures et ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués en fonction des besoins afin de préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné et discuté avec le service régional de l'archéologie. Les strates et structures mises au jour devront être relevées et localisées sur plan.

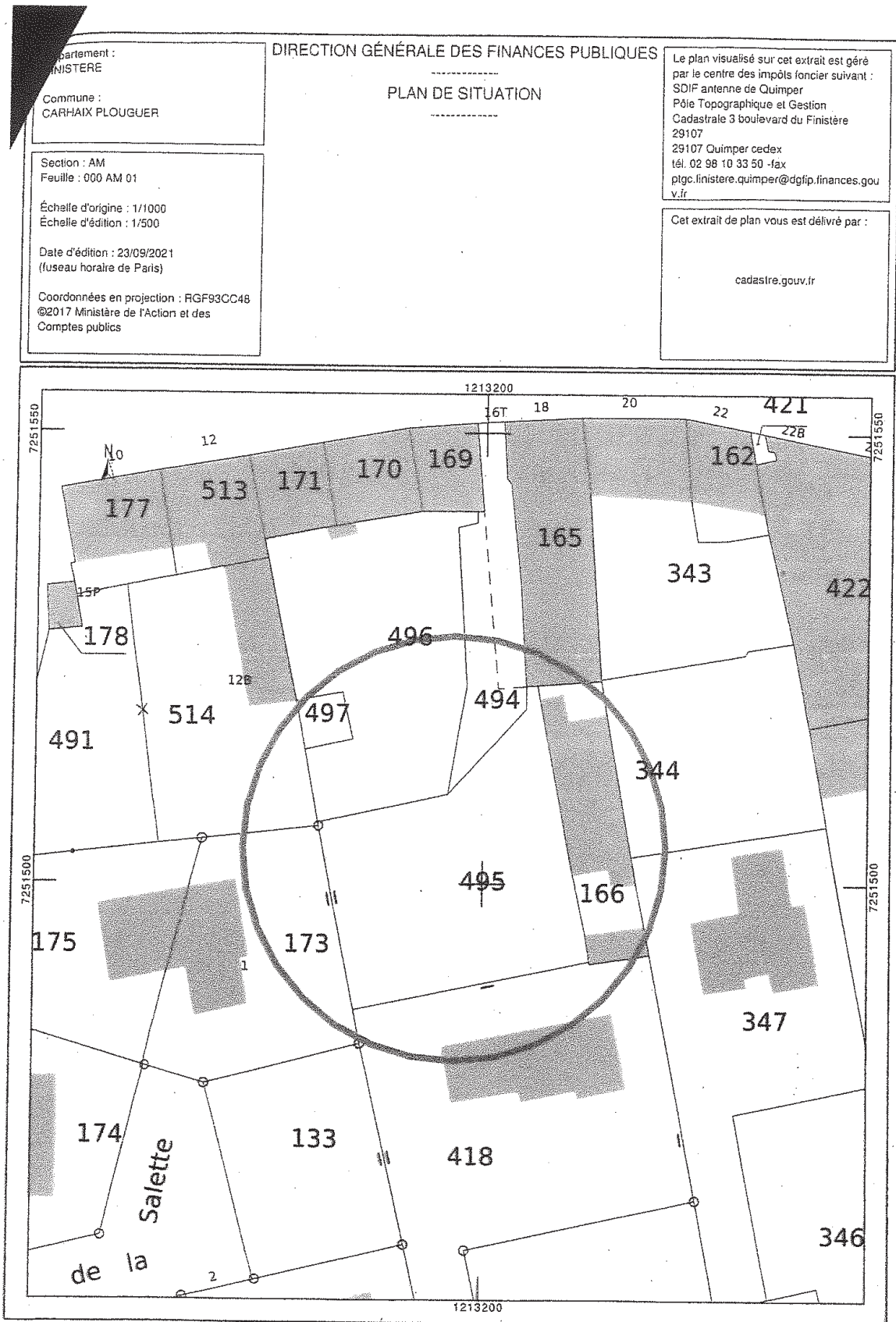
Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic, sur fond de courbes de niveau, figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées), les localisations des stratigraphies observées et les structures mises au jour, en format shape.

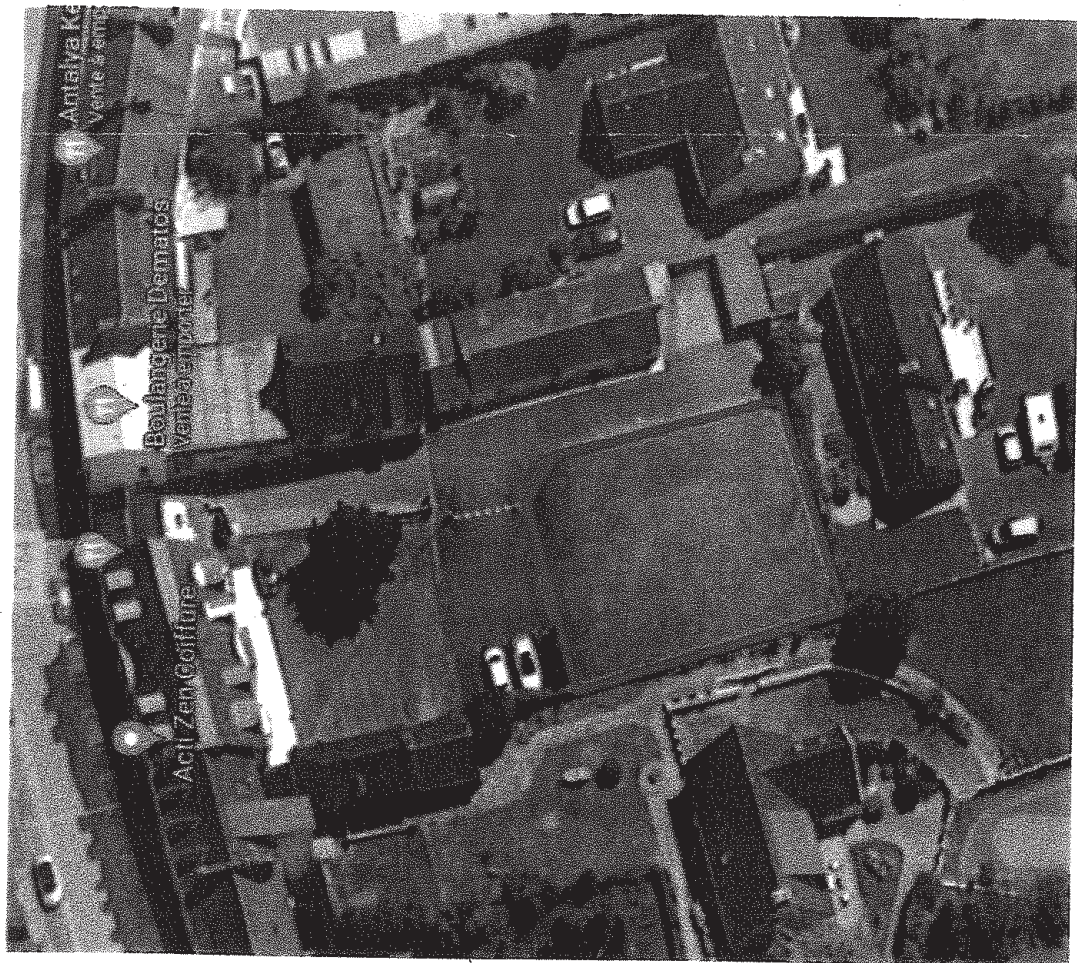
Fait à Rennes, le 6 avril 2022

Pour le Préfet de région Bretagne
et par subdélégation
le Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER





Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D141408

CARHAIX-PLOUGUER (29), 14 TER AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Finistère
Commune	Carhaix-Plouguer		
Lieu-dit	14 TER AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE		
Cadastre	Carhaix-Plouguer : AM 495		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2021-371	18-10-2021	435 m ²	22/10/2021	28/03/2022
Modification					

Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier	
Nature archéologique	Stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2021-371, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Céline Baudoin

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	3 jours
Technicien	4 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	3 jours	2 jours
Transfert		

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	4 jours
Technicien	10 jours	3 jours
Dessinateur		5 jours
Spécialiste (Céramique)		5 jours
Topographe	2 jours	2 jours

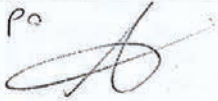
Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
10 jours	7 jours	Mai 2022

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu <i>pa</i> 

Arrêté de désignation



Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

COURRIER RECU LE
02 DEC. 2022
INRAP GO

COURRIER RECU LE
SG 21
02 DEC. 2022
INRAP GO

Arrêté n° 2022-324 du 22 novembre 2022

Arrêté n° 2022-324 modifiant l'arrêté n° 2022-136 du 26 avril 2022
portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2022-122

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

- VU** le code du patrimoine, notamment son livre V - articles L 522-1 et R 522-1 ;
- VU** le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;
- VU** l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;
- VU** l'arrêté n° 2022-122 du 6 avril 2022 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à CARHAIX-PLOUGUER, 14 ter avenue du Général de Gaulle (29) ;
- VU** l'arrêté n° 2022-136 du 26 avril 2022 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2022-122 ;
- CONSIDÉRANT** qu'il convient de modifier le nom du le responsable d'opération.

ARRÊTE

Article 1^{er} : l'arrêté n° 2022-136 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2022-122 est modifié comme suit :

M. Gaëtan LE CLOIREC (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2022-122, n° opération : 6167.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Gaëtan LE CLOIREC.

Fait à Rennes, le 22 novembre 2022

Pour la Préfet de la région Bretagne,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataire :

M. Gaëtan LE CLOIREC

Copie :

Inrap

II. Résultats

1. Le cadre de l'opération

1.1 Le contexte administratif

Un diagnostic a été prescrit par le Service régional de l'archéologie dans la parcelle AM.495 du cadastre de Carhaix-Plouguer (29) suite à une demande anticipée de la part de M. et Mme Lescoat, propriétaires du terrain. Ce dernier bénéficie d'une protection au titre de l'archéologie dans le cadre du Plan local d'urbanisme puisqu'il est situé en périphérie orientale de la ville antique de *Vorgium*, ancien chef-lieu des Osismes à l'époque romaine (PLU, p. 253-254). Il convenait donc de vérifier si des vestiges existaient sur l'emprise de 435 m² avant de valider le projet de construction d'une maison individuelle. L'intervention, confiée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, a été réalisée le 10 janvier 2023 dans le cadre de l'arrêté préfectoral n° 2022-122 en date du 6 avril 2022. Ces travaux se sont déroulés conformément aux articles R.523-30 à R.523-38 du code du Patrimoine.

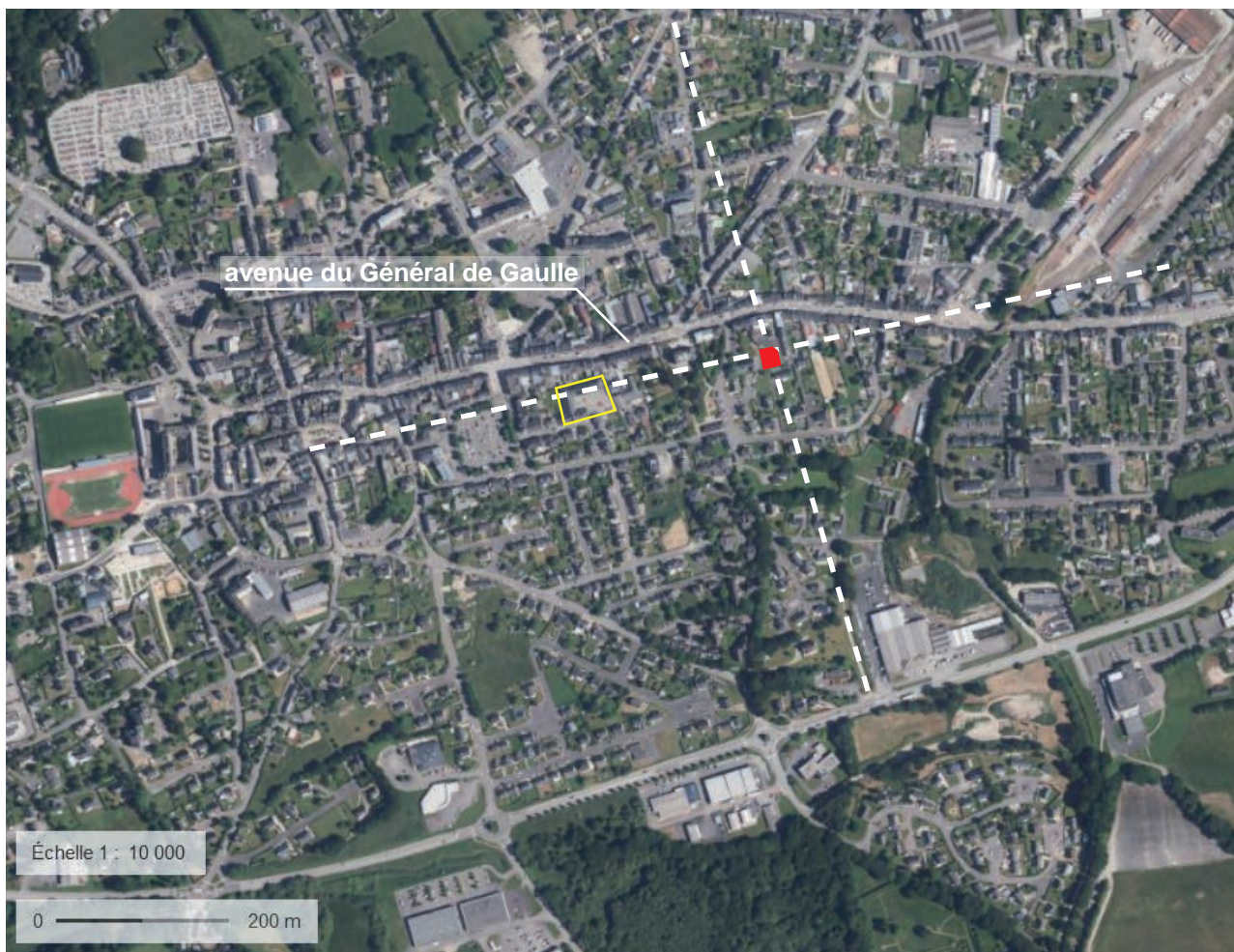
1.2 Le contexte géographique

La parcelle AM.495 est un terrain en herbe présentant une superficie de 435 m² (fig. 1). Elle est localisée dans la partie orientale du centre-ville actuel à proximité de l'avenue du Général de Gaulle qui est la principale artère est-ouest de Carhaix. Cet axe qui relie le cœur historique au quartier de la gare, se place en contrebas du terrain à diagnostiquer, de sorte qu'il faut emprunter une petite ruelle très en pente pour y accéder. Ceci s'explique par le décaissement qui a été réalisé pour atténuer le dénivelé naturel au moment d'aménager l'avenue du Général de Gaulle. On constate aussi que la surface de la parcelle AM.495 correspond au point le plus haut du quartier sur un axe nord-sud. Le profil topographique est-ouest est, quant à lui, plus régulier puisqu'il dessine une courbe relativement constante depuis l'école maternelle Huella qui se place sur le point haut du plateau. Le terrain diagnostiqué s'y retrouve à mi-pente (fig. 2).

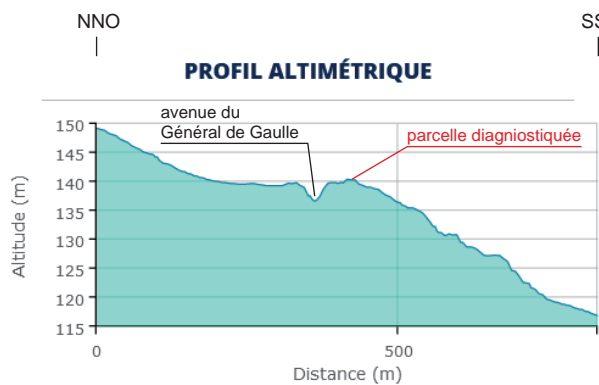
Comme partout à Carhaix, le substrat se compose de schistes parfois ardoisiers et grauwackes micacées (Dinantien) qui s'intègrent dans la formation des « schistes de Châteaulin ». Le terrain naturel observé au cours de cette opération correspond à un niveau de plaques et plaquettes retrouvé à une profondeur variant de 70 cm, à l'ouest, à 1,40 m, à l'est.



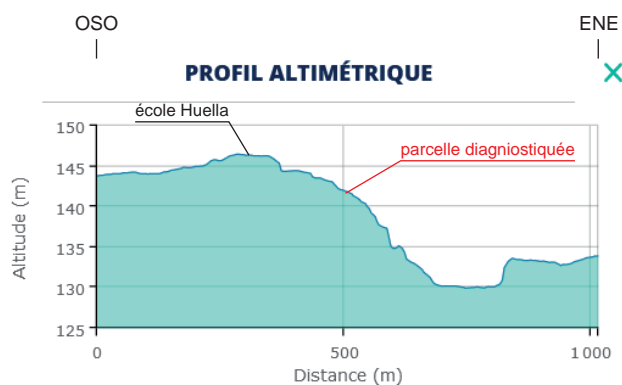
Fig. 1 Vue générale du terrain vers le sud-ouest avant ouverture des tranchées de diagnostic.



■ terrain diagnostiqué □ école maternelle Huella - - - localisation des profils



Distance totale : 830 m Dénivelé positif : 5,25 m
 Dénivelé négatif : -37,65 m Pente moyenne : 5 %
 Plus forte pente : 26 %



Distance totale : 1 016 m Dénivelé positif : 8,83 m
 Dénivelé négatif : -18,72 m Pente moyenne : 3 %
 Plus forte pente : 39 %

Fig. 2 Profils altimétriques du terrain. © IGN, Gaëtan Le Cloirec,

1.3 Le contexte archéologique

La ville de Carhaix a été fondée vers la fin du I^{er} siècle av. J.-C. pour être le chef-lieu du territoire des Osismes qui occupaient alors la pointe de la péninsule armoricaine. Elle a joué ce rôle jusqu'au milieu du IV^e siècle en se développant sur une emprise d'environ 100 ha en fonction d'un réseau de rues disposées de manière orthonormée entre elles (fig. 3). Un aqueduc de 27 km de long correspond à l'ouvrage public le mieux documenté de la ville. Son point d'arrivée se trouvait au nord-est de l'agglomération après avoir franchi une vaste dépression naturelle sur un pont de 1 km de long. Le *forum*, les temples ou le théâtre ne sont pas encore connus, mais d'imposants blocs architecturaux attestent clairement la présence de grands édifices publics au cœur de la ville romaine. À ce jour, il faut seulement noter la découverte d'un bâtiment monumental, non identifié, dans la partie sud de la place du Champ de foire.

Les nombreux diagnostics et les quelques fouilles réalisées depuis les années 1990, offrent une vision encore lacunaire de l'occupation dans les différents quartiers tout en révélant la coexistence de constructions modestes et de riches demeures. Plusieurs de celles-ci ont été repérées sur la frange méridionale du plateau qui accueille la ville. Ces propriétés bénéficient de vastes terrains bien exposés donnant sur un paysage particulièrement dégagé. D'autres constructions importantes sont à signaler sur le versant septentrional du relief sans qu'il soit encore possible d'en reconnaître la fonction. La partie nord-est semble dévolue à des activités artisanales et commerciales sans doute favorisées par l'arrivée des grandes voies qui relie *Vorgium* à *Condate* (Rennes) et *Fanum Martis* (Corseul).

Sur un plan chronologique, les données se sont éclaircies depuis une vingtaine d'années et il est désormais possible de distinguer deux grandes phases de développement aux I^{er}-II^e s puis au III^e siècle apr. J.-C., suivant un schéma d'évolution classique à l'échelle de la Gaule. Comme souvent, le III^e siècle est une période de bouleversements majeurs pendant laquelle l'urbanisme de *Vorgium* connaît des concentrations foncières occasionnant des regroupements de bâtiments dans des projets de grande ampleur. Une *domus* fouillée au centre hospitalier illustre particulièrement ce phénomène en occupant la surface complète d'un îlot avec un ensemble de constructions couvrant plus de 2000 m². Cet exemple témoigne aussi du maintien d'une riche aristocratie de tradition romaine au cours de la période constantinienne. Ce n'est probablement plus le cas dans la seconde moitié du IV^e siècle puisque tous les indices laissent croire que beaucoup d'édifices sont délabrés. Il semble que la ville se rétracte alors autour de son centre où est élevé un château au cours du haut Moyen Âge. Malheureusement, l'histoire et la physionomie du bourg qui se développe à partir des V-VI^e siècles est très mal connue. Des sondages réalisés autour de la place de la mairie ont tout juste permis d'esquisser les limites de la fortification médiévale. En combinant les informations recueillies avec les quelques plans et les rares mentions dans les textes, il est possible de restituer une organisation fondée sur un axe nord-sud et deux axes est-ouest le long desquels seront implantés plusieurs églises et couvents. Cette morphologie relativement simple est encore celle de Carhaix au milieu du XX^e s., si l'on excepte le quartier de la gare qui s'est développé à l'est à partir de la fin du XIX^e s.

Le terrain faisant l'objet de la prescription de diagnostic se trouve à l'est de la zone urbanisée. Les quelques découvertes qui ont été faites dans le secteur sont très diffuses et ne témoignent pas d'une densité de vestiges archéologiques très importante.

La mention la plus proche et la plus ancienne se rapporte à la mise au jour d'une fosse, de 3,05 m de long sur 1,80 m de large, à l'occasion d'un terrassement, de 3 m de profondeur, pour la construction d'un bâtiment à la

fin du XIX^e s. (**fig. 3, n° 1**). À 2,30 m de profondeur la structure se réduisait à des dimensions de 2,30 m sur 1 m. Sept couches de comblements différents ont été repérées. Elles ont livré un abondant matériel archéologique, dont un vase complet, daté entre la fin du II^e siècle et le début du III^e siècle (Le Cloirec 2008 : 245, n° 98)

D'autres découvertes ont été effectuées au cours de l'hiver 1980-1981 à environ 130 m au sud-ouest de la parcelle diagnostiquée (**fig. 3, n° 2**). Ce sont les terrassements liés à la construction d'un nouveau lotissement qui ont révélé ces vestiges et incité la Direction des Antiquités de Bretagne à mener une petite intervention archéologique. Celle-ci a permis de mettre au jour les fondations d'un mur sous 4,60 m de terre végétale au pied d'une paroi de schiste naturel taillée régulièrement. La construction était parementée d'un seul côté et semblait installée dans un remblai qui a livré des tessons couvrant toute la période romaine. Le tracé sinueux du mur et la confection relativement médiocre que laissent deviner les clichés tendent à désigner la base d'un simple mur de terrasse médiéval ou moderne orienté est-ouest. Les fouilleurs ont également recueilli un élément en béton de tuileau ainsi que des fragments d'enduits peints. Pour l'époque moderne, il faut retenir la découverte d'une fosse commune à mettre en relation avec l'enclos religieux qui se trouvait là et qui est connu sous la désignation des « Trois chapelles » (Le Cloirec 2008 : 244-245, n° 95).

Trois opérations de diagnostic ont été effectuées plus récemment dans des terrains situés au sud de la parcelle AM.495, mais aucune n'a révélé de traces d'occupation ancienne. La première a été réalisée en 1994 avant la construction d'une maison particulière dans la parcelle AM.130 (**fig. 3, n° 3** ; Batt 1994). La deuxième a été conduite en 2000 dans le cadre d'un projet de lotissement localisé à l'est du Chemin de La Salette. Les 645 m² diagnostiqués ont seulement permis de retrouver trois tronçons de fossés sans pouvoir en préciser la datation (**fig. 3, n° 4** ; Le Cloirec 2000). Enfin, la dernière intervention a eu lieu en 2021 dans deux parcelles situées à l'ouest de l'école Diwan (**fig. 3, n° 5** ; Baudoin 2021).

Le cadastre de 1819 ne présente aucune indication particulière à l'emplacement de la parcelle AM.495. Celle-ci s'inscrit alors dans un terrain plus vaste occupant une superficie rectangulaire d'environ 5600 m² (**fig. 4**).

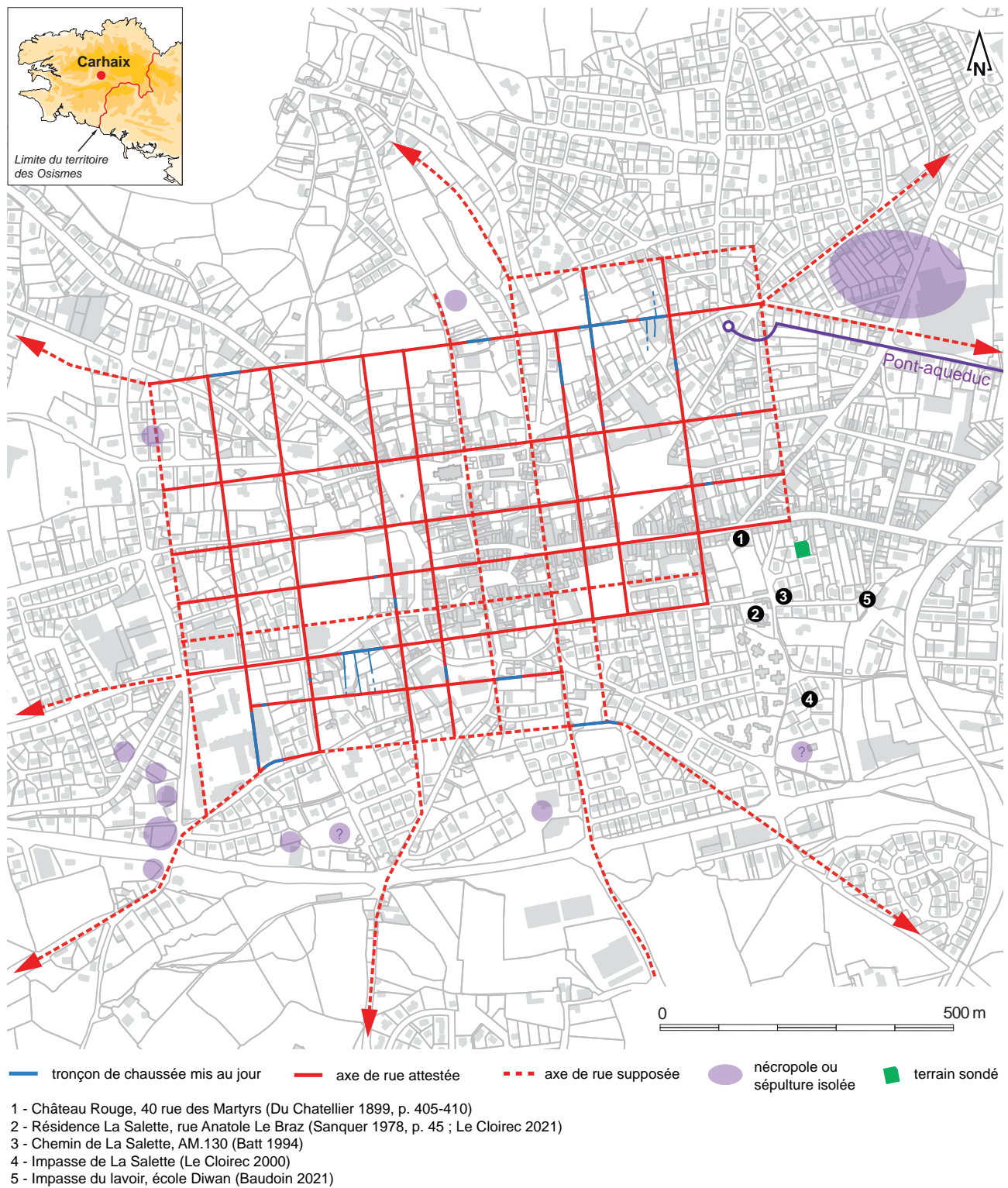


Fig. 3 Localisation de l'emprise de diagnostic dans le plan de la ville antique de *Vorgium* et environnement archéologique.

© Gaëtan Le Cloirec, Inrap

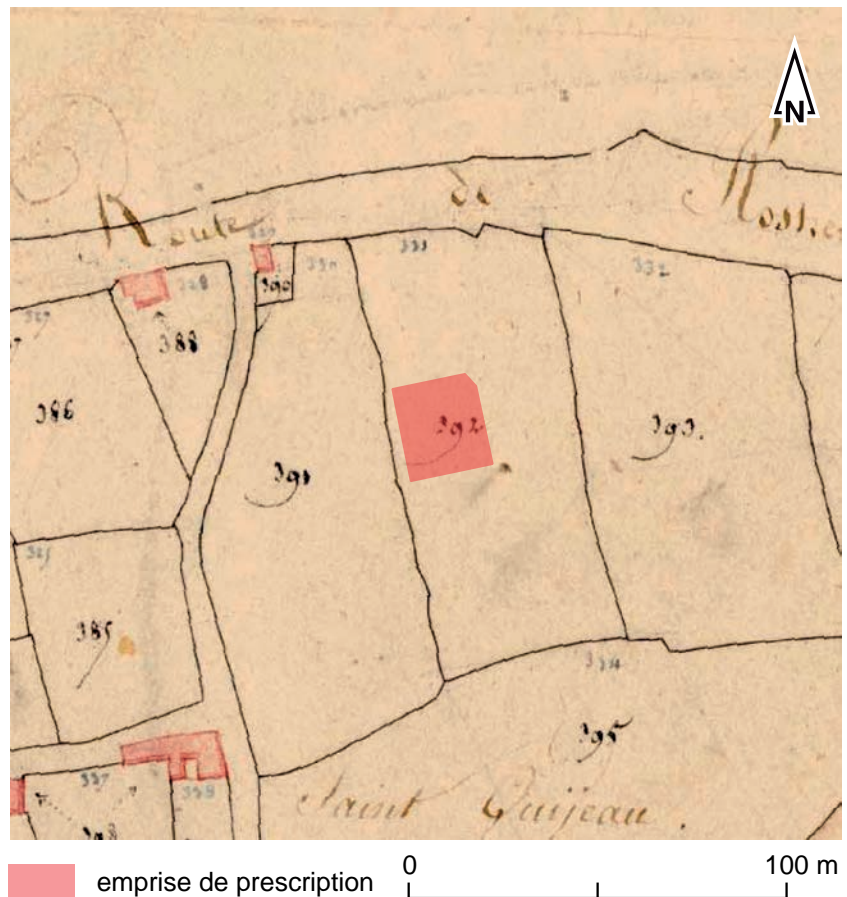


Fig. 4 Localisation de l'emprise de prescription sur le cadastre de 1819.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

1.4 Méthodologie et problématiques du diagnostic archéologique

Deux archéologues de l'Inrap sont intervenus le 10 janvier 2023. Ils ont ouvert deux tranchées parallèles orientées nord-sud à l'aide d'une pelleuse à roues de 13 t équipée d'un godet lisse de 1,50 m de large. Quelques vérifications manuelles ont ensuite été effectuées avant l'intervention d'un topographe et la remise en état du terrain.

Toutes les découvertes et les diagnostics réalisés dans ce quartier de Carhaix posent clairement la question de son intégration au périmètre de la ville antique. Rien ne permet effectivement de l'affirmer et l'indigence des traces d'occupations anciennes laisse même croire le contraire. Le diagnostic prescrit sur la parcelle AM.495 était donc une occasion de plus de vérifier ce point. Considérant la forte probabilité de se trouver dans une zone périurbaine de *Vorgium*, il était dès lors envisageable de mettre au jour des vestiges caractéristiques de cette position particulière (sépultures, traces d'artisanats, carrières, etc.).

2. Observations (fig. 5)

2.1 Sondage 1

La première tranchée a été implantée le long de la bordure occidentale de la parcelle à une distance moyenne de 3 m (fig. 6). Elle mesure 14,50 m de long et 1,70 m de large à l'ouverture. Le substrat de schiste y a été retrouvé à une profondeur régulière d'environ 70 cm par rapport au niveau actuel. Il est scellé par une couche de terre marron fine et homogène, de 25 à 30 cm d'épaisseur (1002), qui est elle-même recouverte par un apport de terre schisteuse verdâtre aussi importante (1001). Une terre végétale plus brune recouvre le tout sur une vingtaine de centimètres (1000). Ce dernier niveau contient des fragments d'ardoises, des éléments en fer et de gros fragments de bouteilles récentes (XIXe-XXe siècles).

Un sondage profond, réalisé près de l'extrémité sud de la tranchée-sondage, a montré que le sous-sol se décompose ici en pierres et plaquettes de schiste grisâtre sans matrice argileuse d'altération (fig. 7). Ce type de matériau est celui qu'on retrouve dans les structures des voiries antiques. Il a aussi été utilisé dans certains murs relativement modestes pour composer des soubassements supportant une élévation en bois.

Une seule anomalie est apparue au niveau du substrat dans la moitié nord de la tranchée (1004). Elle correspond à un creusement de forme circulaire comblé de terre végétale brune et de plaquettes de schiste (1003, fig. 8). Un rapide test manuel a montré qu'il s'agit d'un fond de fosse (de plantation ?) ou de chablis d'à peine 5 à 10 cm de profondeur. La présence de fragments d'ardoises dans le comblement laisse penser que ce creusement est postérieur à l'époque romaine.

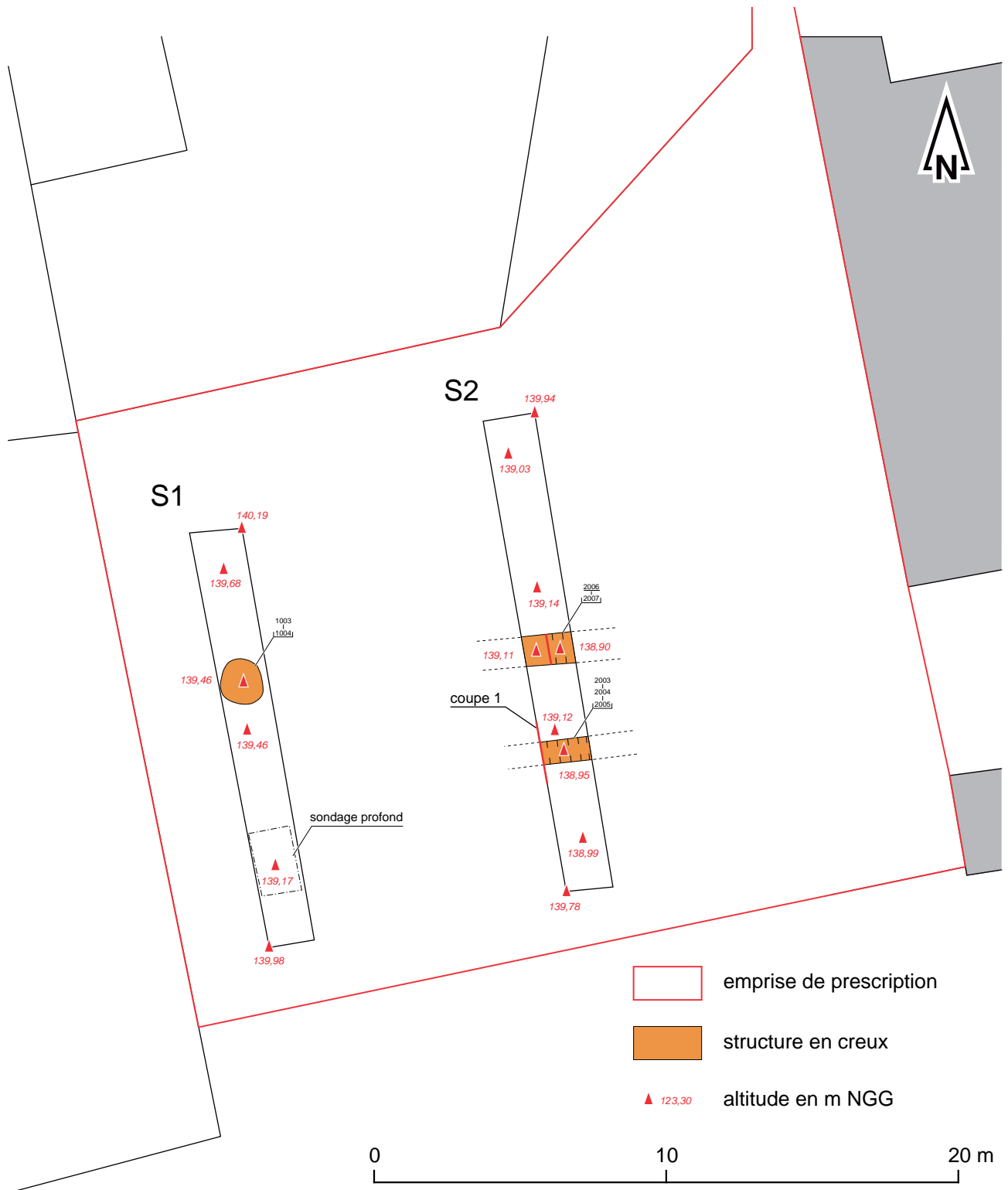


Fig. 5 Plan général des sondages et des vestiges mis au jour.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap



Fig. 6 Vue générale du sondage 1.
© Gaétan Le Cloirec, Inrap



Fig. 7 Sondage profond réalisé à l'extrémité sud du sondage 1 avec mise en évidence des couches successives repérées.
© Gaétan Le Cloirec, Inrap



Fig. 8 Structure \1004/.
© Gaétan Le Cloirec, Inrap

2.2 Sondage 2

Une seconde tranchée a été ouverte à 8,80 m à l'est de la première. Elle mesure 16,30 m de long pour une largeur de 1,70 m en partie haute. La profondeur maximum du terrassement est de 1,40 m jusqu'au substrat de schiste (fig. 9).

Le nettoyage d'un tronçon de la paroi occidentale du sondage révèle une stratigraphie composée de cinq couches principales (fig. 10 et 11) :

- La partie supérieure (2000) correspond à une épaisseur de terre végétale brune équivalente à l'US 1000 identifiée dans le sondage 1.
- Dessous, se retrouve une terre schisteuse verdâtre mêlée de cailloux de schiste, de blocs de grès et de nodules argileux jaunâtre (2001). Elle correspond au niveau 1001 de la tranchée 1.
- Une couche de terre charbonneuse noire dessine ensuite une ligne horizontale d'une dizaine de centimètres d'épaisseur (2002).
- Plus bas, une terre limoneuse grisâtre s'étend sur le substrat. Elle contient des cailloux de schiste vert, des gravillons, des petits fragments de terre cuite architecturale et quelques coquilles d'huîtres (2003).
- Quelques petites pierres de schiste vert mélangées à de la terre argileuse marron clair apparaissent au fond des structures repérées et en surface du terrain naturel (2004). Il pourrait s'agir de substrat remanié.

Deux fossés parallèles et orientés est-ouest ont été repérés dans la moitié sud du sondage (fig. 12, 13 et 14). Séparés par une distance de 2,60 m, ils présentent tous deux des profils concaves d'une largeur de 80 cm et 1 m. Les profondeurs conservées avoisinent 30 cm. Alors que les couches 2004 et 2003 masquent successivement le plus méridional des deux creusements (2005/), l'autre (2007/) a été comblé par un remblai de terre limoneuse brune contenant des petites pierres et des fragments de terre cuite (2006). La texture très compacte de cet apport laisse penser à un tassement volontaire destiné à effacer le fossé et à empêcher tout affaissement à son emplacement. L'aspect plan et émoussé de sa surface indique qu'on a circulé sur ce remplissage. Notons qu'aucun de deux fossés n'a été retrouvé dans le sondage 1, ce qui suppose qu'ils tournent ou qu'ils s'interrompent entre les deux tranchées.

Un seul tesson a été mis au jour à l'occasion d'un petit test manuel pratiqué dans le creusement 2005/. Il correspond à un fragment de coupelle à panse courbe et lèvre en collerette courbe façonnée en céramique commune sombre à texture assez fine. Cette forme s'inspire directement de certaines productions en céramique réductrice à pâte fine du milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. (Menez 118). Elle se rencontre généralement dans les contextes de la seconde moitié du I^{er} siècle jusqu'au début du II^e siècle apr. J.-C.¹ (fig. 15).

Il faut par ailleurs signaler que le substrat se délite en gros blocs quadrangulaires dans la moitié nord du sondage 2. Ce constat a d'abord fait croire à la présence d'un mur orienté nord-sud, mais un nettoyage de surface a bien confirmé qu'il s'agissait du terrain naturel. Aucun indice ne permet d'affirmer que ce matériau a été exploité ici, mais ces observations permettent d'envisager que des carrières ont pu être ouvertes dans le secteur au cours de l'Antiquité.

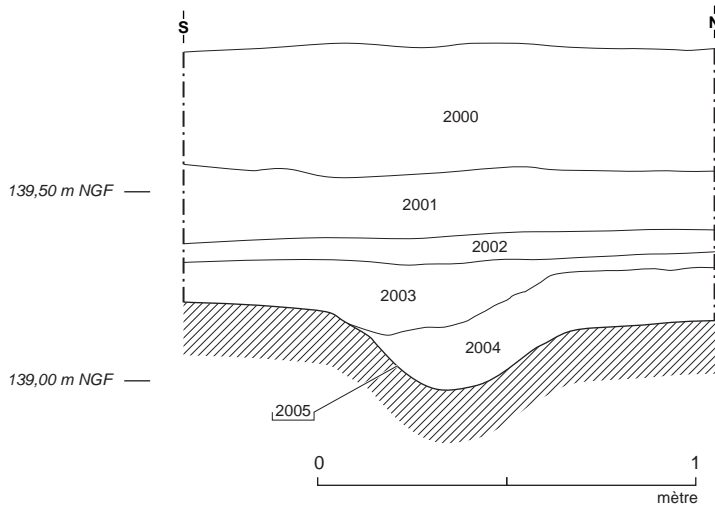
¹ Expertise de Françoise Labaune-Jean, Inrap.



Fig. 9 Vue générale du sondage 2 vers le nord.
© Gaétan Le Cloirec, Inrap



Fig. 10 Vue de la coupe 1 à l'aplomb de la structure \2005/.
© Gaétan Le Cloirec, Inrap



- 2000 : terre végétale brune, humus, racines.
 2001 : terre schisteuse verdâtre, cailloux de schiste et de grès, nodules argileux jaunâtre.
 2002 : terre charbonneuse noire.
 2003 : terre limoneuse grisâtre, cailloux de schiste vert, gravillons, petits fragments de terre cuite architecturale, huîtres.
 2004 : pierres et plaquettes de schiste vert (substrat altéré)

Fig. 11 Relevé de la coupe 1.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap



Fig. 12 Structure 2005/.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap



Fig. 13 Structure 2007/ avant la fouille partielle du remblai compacté 2006.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap



Fig. 14 Structure 2007/ après la fouille partielle du remblai compacté 2006.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

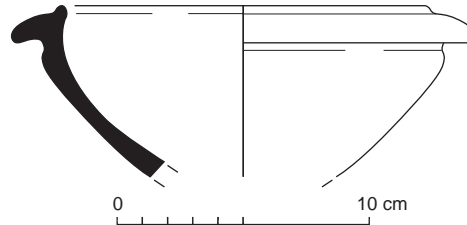


Fig. 15 Fragment d'une coupelle en céramique commune sombre retrouvé dans le remblai 2006 (datation : seconde moitié du I^{er} siècle jusqu'au début du II^e siècle apr. J.-C.) .

© Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap

3. Conclusion

Le diagnostic archéologique réalisé sur la parcelle AM.495 n'a pas révélé de vestiges archéologiques très importants. Seuls deux tronçons de fossés parallèles et orientés est-ouest ont été mis au jour. La fouille de l'un d'entre eux a livré un tesson du I^{er} siècle qui, en l'absence d'indice plus récent, laisse croire à une limite parcellaire antique à cet endroit. En dehors de ces traces d'occupation extrêmement limitées, nous avons noté la présence d'un substrat de schiste ayant pu être exploité pour confectionner les voiries ou les soubassements des murs antiques de *Vorgium*. Bien qu'aucune trace d'extraction n'ait pu être mise en évidence dans les deux tranchées-sondages réalisées, ces observations rendent tout à fait plausible la présence de carrières dans les environs. Tout ceci conforte aussi l'idée selon laquelle cette partie de la ville actuelle se trouve à l'extérieur de l'emprise urbaine de l'Antiquité.

Bibliographie

Batt 1994

BATT (M.) — *Carhaix-Plouguer (29). Chemin de la Salette. rapport de sondage.* : Service régional de l'archéologie de Bretagne, 1994.

Baudoin 2021

BAUDOIN (C.) — *Carhaix-Plouguer (29). Impasse du lavoir, école Diwan* : Inrap GO, 2021.

Le Cloirec 2000

LE CLOIREC (G.) — *Carhaix-Plouguer (29). Impasse de la Salette. rapport de diagnostic* : Inrap GO, 2000.

Le Cloirec 2008

LE CLOIREC (G.) — *La domus du centre hospitalier de Carhaix-Plouguer. In : La France gallo-romaine. La découverte*, Inrap. Paris, 2008, p. 158.

Table des illustrations

Fig. 1 Vue générale du terrain vers le sud-ouest avant ouverture des tranchées de diagnostic.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 2 Profils altimétriques du terrain. © IGN, Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 3 Localisation de l'emprise de diagnostic dans le plan de la ville antique de *Vorgium* et environnement archéologique.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 4 Localisation de l'emprise de prescription sur le cadastre de 1819.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 5 Plan général des sondages et des vestiges mis au jour.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 6 Vue générale du sondage 1.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 7 Sondage profond réalisé à l'extrémité sud du sondage 1 avec mise en évidence des couches successives repérées.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 8 Structure \1004/.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 9 Vue générale du sondage 2 vers le nord.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 10 Vue de la coupe 1 à l'aplomb de la structure \2005/.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 11 Relevé de la coupe 1.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 12 Structure \2005/.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 13 Structure \2007/ avant la fouille partielle du remblai compacté 2006.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 14 Structure \2007/ après la fouille partielle du remblai compacté 2006.

© Gaétan Le Cloirec, Inrap

Fig. 15 Fragment d'une coupelle en céramique commune sombre retrouvé dans le remblai 2006 (datation : seconde moitié du I^{er} siècle jusqu'au début du II^e siècle apr. J.-C.).

© Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean, Inrap

III. Inventaires techniques

1. Inventaire des unités stratigraphiques

US	Us sup.	Us. Inf.	Us. Équiv.	Description	Interprétation
1000		1001	2000	Terre limoneuse brune, fragments d'ardoises, éléments en fer, gros tessons de bouteilles récentes.	Remblai récent.
1001	1000	1002	2001	Terre schisteuse verdâtre mêlée de cailloux de schiste, de blocs de grès et de nodules argileux jaunâtre	Remblai de terrassement ?
1002	1001, \1004/ ?	substrat		Terre marron fine et homogène.	Terre végétale naturelle.
1003	1001	\1004/		Terre végétale brune, plaquettes de schiste.	Remblai.
\1004/	1003	1002 ?		Creusement subcirculaire.	Fond de fosse ou de chablis
2000		2001	1000	Terre végétale brune.	Remblai récent.
2001	2000	2002	1001	Terre schisteuse verdâtre mêlée de cailloux de schiste, de blocs de grès et de nodules argileux jaunâtre.	Remblai de terrassement ?
2002	2001	2003		Terre charbonneuse noire.	Niveau d'occupation ? Embourbement ?
2003	2002	2004, 2006		Terre limoneuse grisâtre, cailloux de schiste vert, gravillons, petits fragments de terre cuite architecturale et quelques coquilles d'huîtres.	Paléosol brassé.
2004	2003	\2005/		Petites pierres de schiste vert mélangées à de la terre argileuse marron claire.	Remblai ou zone de contact paléosol/substrat.
\2005/	2004	substrat		Creusement linéaire orienté est-ouest (larg.: 0,80 m).	Fossé.
2006	2003	\2007/		Terre limoneuse brune contenant des petites pierres et des fragments de terre cuite.	Remblai piétiné.
\2007/	2006	substrat		Creusement linéaire orienté est-ouest (larg.: 1 m).	Fossé.

2. Inventaire des photographies

N°	Date	Auteur	Nom du fichier	Description
1	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle 2023_vue générale avant diag (1)	vue générale du terrain avant sondage vers le sud-ouest
2	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle 2023_vue générale avant diag (2)	vue générale du terrain avant sondage vers le nord-est
3	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle 2023_vue générale avant diag (3)	vue générale du terrain avant sondage en panoramique vers le nord
4	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle 2023_vue générale après diag (4)	vue générale du terrain après sondage vers le sud-ouest
5	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle 2023_vue générale après diag (5)	vue générale du terrain après sondage en panoramique vers le sud-ouest
6	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle_S1 (1)	ouverture du sondage
7	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle_S1 (2)	ouverture du sondage
8	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle_S1 (3)	sondage profond à l'extrémité sud de la tranchée
9	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle_S1 (4)	sondage profond à l'extrémité sud de la tranchée
10	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle_S1 (5)	sondage profond à l'extrémité sud de la tranchée
11	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle_S1 (6)	sondage profond à l'extrémité sud de la tranchée
12	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle_S1 (7)	sondage profond à l'extrémité sud de la tranchée
13	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle_S1 (8)	vue générale du sondage 1 vers le nord
14	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle_S1 (9)	vue générale du sondage 1 vers le nord

N°	Date	Auteur	Nom du fichier	Description
15	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle_S1 (10)	vue générale du sondage 1 vers le nord-est
16	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle_S1 (11)	structure \1004/
17	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle_S1 (12)	structure \1004/
18	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle_S1 (13)	vue générale du sondage 1 vers le sud
19	1/10/2023	G. Le Cloirec	14ter avenue du Général de Gaulle_S1 (14)	vue générale du sondage 1 vers le sud
20	1/10/2023	G. Le Cloirec	7bis rue Ropartz 2023_S2 (1)	structure \2005/
21	1/10/2023	G. Le Cloirec	7bis rue Ropartz 2023_S2 (2)	structure \2005/
22	1/10/2023	G. Le Cloirec	7bis rue Ropartz 2023_S2 (3)	vue générale du sondage 2 vers le nord-ouest
23	1/10/2023	G. Le Cloirec	7bis rue Ropartz 2023_S2 (4)	structure \2007/ comblée par 2006
24	1/10/2023	G. Le Cloirec	7bis rue Ropartz 2023_S2 (5)	structure \2007/ comblée par 2006
25	1/10/2023	G. Le Cloirec	7bis rue Ropartz 2023_S2 (6)	structure \2007/ comblée par 2006
26	1/10/2023	G. Le Cloirec	7bis rue Ropartz 2023_S2 (7)	coupe 1 à l'aplomb de la structure \2005/
28	1/10/2023	G. Le Cloirec	7bis rue Ropartz 2023_S2 (8)	coupe 1 à l'aplomb de la structure \2005/
29	1/10/2023	G. Le Cloirec	7bis rue Ropartz 2023_S2 (9)	coupe 1 à l'aplomb de la structure \2005/ (sans mire)
30	1/10/2023	G. Le Cloirec	7bis rue Ropartz 2023_S2 (10)	vue générale du sondage 2 vers le nord
31	1/10/2023	G. Le Cloirec	7bis rue Ropartz 2023_S2 (11)	vue générale du sondage 2 vers le nord
32	1/10/2023	G. Le Cloirec	7bis rue Ropartz 2023_S2 (12)	vue générale du chantier avec le sondage 2 au premier plan
33	1/10/2023	G. Le Cloirec	7bis rue Ropartz 2023_S2 (13)	vue générale du chantier avec le sondage 2 au premier plan
34	1/10/2023	G. Le Cloirec	7bis rue Ropartz 2023_S2 (14)	structure \2007/ dont le comblement 2006 est partiellement fouillé
35	1/10/2023	G. Le Cloirec	7bis rue Ropartz 2023_S2 (15)	structure \2007/ dont le comblement 2006 est partiellement fouillé

14ter avenue du Général de Gaulle, parcelle AM.495

Chronologie

Antiquité romaine,
Empire romain,
Haut-Empire, Époque
contemporaine

Sujets et thèmes

Urbanisme, Structure
agraire, Fosse

Mobilier

Céramique

Suite à une demande volontaire, le Service régional de l'archéologie de Bretagne a prescrit la réalisation d'un diagnostic dans une parcelle localisée à l'est du centre-ville de Carhaix-Plouguer (29). Cette intervention se justifiait par une localisation du terrain en périphérie de l'agglomération de *Vorgium*, ancien chef-lieu des Osismes à l'époque romaine. Comme cela était supposé, les résultats des travaux confirment que ce secteur est exclu de la zone urbanisée entre le I^{er} et le IV^e siècle apr. J.-C. Ils ont en revanche révélé la présence d'un substrat qui se décompose en pierres de schiste ayant pu se prêter à une exploitation. C'est effectivement ce type de matériau qu'on retrouve systématiquement dans les soubassements des chaussées ou des murs antiques. Bien qu'aucune trace de carrière n'ait été détectée lors du diagnostic, celui-ci révèle la possibilité d'en découvrir dans les environs.

Inrap

Grand Ouest,

37 rue du Bignon

CS67737

35577 Cesson-Sévigné

Tél. 02 23 36 00 40

grand-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr